

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Maturités professionnelles bienvenues

L'exécutif imérien salue l'initiative du Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) d'étoffer son offre de formations en y intégrant une double filière de maturité professionnelle multilingue. Indéniablement, cette proposition correspond aux besoins des entreprises régionales actives dans les secteurs technique et commercial. Pour un élève, la possibilité d'obtenir en trois ans un certificat fédéral de capacité (CFC), une maturité professionnelle et un certificat de langue, en anglais au ceff Industrie, et en allemand au ceff Commerce, représente un magnifique défi dans l'intention de se doter d'un solide bagage professionnel susceptible de séduire d'exigeants employeurs.

Le Conseil municipal se montre convaincu que cette offre supplémentaire contribue, comme il en affiche la volonté dans son programme de législature pour la période 2015 - 2018, à renforcer l'attrait de Saint-Imier en tant que centre d'études.

Avancée du chantier de la Rue de la Cure



Le vieillissement de conduites séculaires impose leur remplacement à la Rue de la Cure

Le remplacement des vénérables conduites d'eau et de gaz présentes sous la rue de la Cure va bon train. Rappelons que les premières ont près de 125 ans et que les secondes les précèdent d'un quart de siècle environ. Les Services techniques ont procédé cette semaine au renouvellement des conduites dans le carrefour avec le Passage de la Charrière. Le chantier se déplacera ensuite vers l'Est et rejoindra le carrefour avec la Rue de Chatillon d'ici

deux à trois semaines. Un grand merci aux riverains et aux commerçants pour leur patience et leur prudence dans le secteur des travaux.

Swisscom réouvre la route cantonale !

Sans consultation aucune, l'entreprise Swisscom a entrepris le changement de certains couvercles de ses chambres souterraines présentes dans la route cantonale. La fourniture d'équipements inadaptés lors des travaux de rénovation du centre-ville est la cause de ces travaux correctifs. Le Conseil municipal regrette ces nouvelles nuisances qui auraient dû être évitées et demande à l'ensemble des riverains et des usagers de la route de respecter la signalisation de chantier.

Saint-Imier, mercredi 16 septembre 2015
(cm)